

# MASTER 1<sup>ÈRE</sup> ET 2<sup>ÈME</sup> ANNÉE MENTION ANTHROPOLOGIE PARCOURS CULTURAL DIFFERENCES AND TRANSNATIONAL PROCESSES (CREOLE)



## OBJECTIFS DU PARCOURS

Le master « Cultural Differences and Transnational Processes » (communément appelé CREOLE) est un master européen conjoint, en anthropologie sociale et culturelle, qui regroupe huit universités partenaires : Vienne (Autriche) ; Barcelone (Espagne) ; Ljubljana (Slovénie) ; Maynooth (Irlande) ; Stockholm (Suède) ; Bern (Suisse) ; Poznan (Pologne) et Lyon 2. Les étudiant.es de ce parcours doivent obligatoirement valider deux semestres (sur l'ensemble M1+M2) dans une au moins des universités partenaires.

Une partie des enseignements de ce parcours est commune aux autres parcours d'anthropologie de Lyon 2, et est enseignée en anglais. L'autre partie provient des « échanges d'enseignement » effectués entre les universités partenaires et lors d'un Programme Intensif qui a lieu entre le M1 et le M2.

La langue commune de ce parcours international étant l'anglais, le mémoire de fin d'étude est rédigé dans cette langue. Le partenariat européen se traduit également en matière de direction des étudiant.es de CREOLE qui doivent être supervisé.es par deux enseignant.es issu.es de deux universités différentes du consortium. Ce faisant, afin de mener à bien ce Master, un niveau correct d'anglais est demandé (B2).

ATTENTION, l'entrée dans ce parcours se fait dès le M1, et est conditionnée par une candidature dès le printemps de l'année n-1 d'entrée en M1. Il n'est pas possible d'entrer dans le Parcours CREOLE uniquement en M2.

## DÉBOUCHÉS

Les étudiant.es formé.es dans ce Master seront particulièrement à même d'intégrer les domaines professionnels suivants, en France et à l'étranger :

- Institutions socio-culturelles ; Institutions patrimoniales ;
- Création et gestion de projets socio-culturels ;
- Gestion de la diversité culturelle et sociale ;
- Formation continue ; consultant.es ;
- Mondes de l'enseignement et de la recherche ;
- ONG.

## PUBLICS VISÉS

Le public attendu est constitué d'étudiant.es ayant déjà suivi un cursus en Sciences humaines et sociales souhaitant approfondir leur formation sur des questions anthropologiques. L'inscription en master 1<sup>ère</sup> année (80 étudiant.es attendu.es) concerne prioritairement les étudiant.es titulaires d'une Licence mention « Anthropologie » ou mention « Sciences sociales ». Des dérogations peuvent être accordées sur dossier, aux étudiant.es titulaires d'une autre licence ou d'un diplôme de niveau minimum bac + 3 français ou étranger, sous réserve d'acquis universitaires (et/ou professionnels) en anthropologie.

## ADMISSION

Suite à la publication de la loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016, l'admission en master 1<sup>ère</sup> année est subordonnée au succès de l'examen d'un dossier de candidature suivi le cas échéant d'un entretien et/ou d'épreuves écrites. Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes : formulaire de candidature, lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes et relevés de notes des études supérieures en France ou à l'étranger. Pour certaines mentions de master, des pièces complémentaires peuvent être exigées. Les dates limites de dépôt des dossiers de candidature sont fixées chaque année universitaire et font l'objet d'une publication sur le site internet de l'université Lyon 2.

Sont concerné.es les étudiant.es de l'université Lyon 2, les étudiant.es venant d'un autre établissement d'enseignement supérieur français ou de l'Union européenne, ainsi que les candidat.es à la VAE. Les étudiant.es de nationalité étrangère hors Union européenne suivent la procédure CampusFrance ou déposent un dossier de candidature selon leur situation.

## OUVERTURE INTERNATIONALE

Le travail de recherche et de stage en M1 et en M2 peut s'effectuer dans le cadre des nombreux programmes de mobilité internationale mis en place (via les accords de coopération Erasmus avec les universités européennes, mais aussi avec d'autres universités par les accords « Hors Europe »).

Le parcours CREOLE de cette mention est un parcours International conjoint entre 8 universités européennes.

## CONTENU DE LA FORMATION

### Semestre 1

#### UE Socle commun :

- Anthropology of globalization (CM)
- Epistémologie de l'anthropologie (CM)
- Méthodologie de recherche et conduite de projets

#### UE Aires géographiques (TD) :

- Sociétés de l'Europe
- Sociétés de l'Afrique
- Sociétés du Maghreb et du Machreq
- Société de l'Asie Pacifique
- Sociétés des Amériques

#### UE Thématiques pré spécialisation (TD) :

- Anthropologie politique et économique
- Art et culture matérielle
- Mondes urbains
- Anthropologie historique des mobilités
- Anthropologie et travail
- Anthropologie de la médiation
- Anthropologie du fait religieux
- Corps et représentations
- Anthropologie et communication

#### UE Optionnel :

- Enseignement libre (TD)

### Semestre 2

#### UE Stage :

- Stage
- Rédaction Mémoire

### Semestre 3

#### UE Socle commun :

- Cultural differences and transnational processes (CM)
- Séminaire de formation à la recherche (TD)
- Séminaire transversal de recherche (TD)

#### UE Spécialisation (TD) :

- Erasmus Intensive Programme
- Teacher Exchange 1
- Teacher Exchange 2

#### UE Spécialisation autres parcours :

- Enseignement libre dans mention Anthropologie (M2) (TD)

### Semestre 4

#### UE Creole master Thesis :

- Writing
- Defence

## CONTACT : UFR D'ANTHROPOLOGIE, DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCE POLITIQUE (ASSP)

### Secrétariat

Sarah GHORZI

Tél. : 04.78.77.44.07

Mail : sarah.ghorzi@univ-lyon2.fr

### Responsables pédagogiques

Olivier GIVRE

Marie-Pierre GIBERT

## DROITS D'INSCRIPTION :

Droits d'inscription 2019/2020 en master 243 euros

+ Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) 91 euros.

## LIEU DES COURS

Campus Porte des Alpes

5, avenue Pierre Mendès-France 69500 Bron